Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Avignon : la bâche du palais des papes a été retirée



Alors que la seconde étape du chantier de restauration du palais des papes a débuté depuis quelques semaines, le Conseil départemental vient de faire retirer la bâche qui habillait les échafaudages nécessaires à ces travaux.
Mis en place depuis août dernier, ce trompe-l'œil de 800m2 couvrait la partie la plus ancienne du palais (le Palais vieux) pour permettre la restauration des façades. Il avait été floqué aux couleurs du département et servait d'espace de promotion du territoire en mariant le palais et le Mont Ventoux. Le tout sous le slogan 'Vaucluse, le Sud des possibles'.
Composée de 5 toiles, dont une de 40 mètres de hauteur et de 20 mètres de largeur pour celle située sur la tour de la Campane, la bâche a été retirée par une équipe de 8 personnes. L'intervention a notamment nécessité la fermeture de la calade située à proximité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Une équipe de 8 personnes a été nécessaire pour retirer cette bâche en trompe-l'œil de 800m2.

Une restauration pilotée par le Département

Pour rappel, après des travaux d'urgence réalisés au printemps 2020, la partie la plus ancienne du Palais des papes fait actuellement l'objet d'un important chantier de restauration. Le Département est en charge de la maîtrise d'ouvrage unique du chantier global comprenant deux étapes, dont la première est programmée en deux phases.

La tranche 1 a commencé en 2020 et s'est achevée en décembre 2022. Elle a d'abord permis la consolidation et la mise en sécurité de l'ensemble des merlons de la chapelle Benoît XII et de l'aile des Familiers avant de réaliser la restauration complète de la tour de la Campane et d'une grande partie de l'aile des Familiers.

En 2023, la seconde étape de la restauration du Palais des papes a commencé, celle consacrée à la chapelle pontificale Benoit XII. Elle se terminera en 2024 et comprend la restauration complète de la chapelle Benoît XII (façades, menuiseries, vitraux, grilles, toit) et des façades restantes sur le cloître des Familiers.

Ce chantier de 5,82M€ est principalement financé par le Conseil départemental de Vaucluse et subventionné par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA) avec une participation financière de la Ville d'Avignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Ces travaux sont dirigés par l'équipe de Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques.

L.G.

Le Pontet : Agilis réalise une place en béton végétalisé pour lutter contre la chaleur



En co-traitance avec la société 4M Provence Route, Agilis, filiale du Groupe NGE, vient de finaliser l'aménagement d'une nouvelle place en béton végétalisé en plein cœur du Pontet. L'objectif : lutter contre la chaleur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Le projet porté par la mairie du Pontet, désireuse de créer un espace de vie au cœur de la ville, a été pensé par les cabinets d'architecture Kanopé et Merlin et mis en œuvre par Citadis. Le résultat est une place piétonne de 700m2 en béton drainant végétalisé située au centre des commerces, entourée d'habitations et à côté du parc municipal fréquenté par les habitants.

La place dispose également de 23 places de parking à alvéoles, soit environ 300m2, réalisées par Agilis, qui aident aussi à lutter contre les îlots de chaleur et permettent de perméabiliser le revêtement. Cette technique rend également le sol plus résistant au passage des roues des véhicules.

Enfin, un mail piéton traverse cette place, créant un chemin entre les arbres et plantes méditerranéennes. Ces dernières, une fois développées, décoreront et offriront, grâce à la fraîcheur de leur ombre, des recoins qui seront agréables même en été.



La place est équipée de places de parking à alvéoles qui aident notamment à lutter contre les ilots de chaleur © DR

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Commerce : raccordement électrique pour la nouvelle boulangerie du second cœur de ville de Caumont



Une nouvelle boulangerie artisanale va ouvrir ses portes, début janvier à Caumont-sur-Durance. Cette ouverture s'inscrit dans le projet de réaménagement de l'ancienne caserne des pompiers de la place du marché aux raisons. L'objectif pour la commune de Caumont-sur-Durance est de rénover l'ancienne caserne afin d'y accueillir quatre commerces de bouche et créer un second cœur de ville.

Lire également : « Commerce : un deuxième cœur de ville pour Caumont »

Le commerce a dû être raccordé électriquement et ce sont les équipes d'Enedis qui s'en sont chargées. Ce raccordement, qui imposait une augmentation de puissance, a nécessité des travaux à la fois de génie civil et de génie électrique : terrassement, pose d'une armoire de coupure intégrant les coupe-circuits, le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

compteur et le disjoncteur.

Une partie du chantier a été confiée l'entreprise FERRE, l'autre partie a été prise en charge par les équipes Enedis.

J.R.

Relance de l'enquête publique sur l'extension de la zone du Plan d'Entraigues-sur-la-Sorgue



Suite à son annulation, une nouvelle enquête publique portant sur l'aménagement d'une zone d'activité économique de près de 27 hectares à vocation industrielle et artisanale en extension de la zone du Plan existante à Entraigues-sur-la-Sorgue se déroulera du lundi 5 décembre au

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

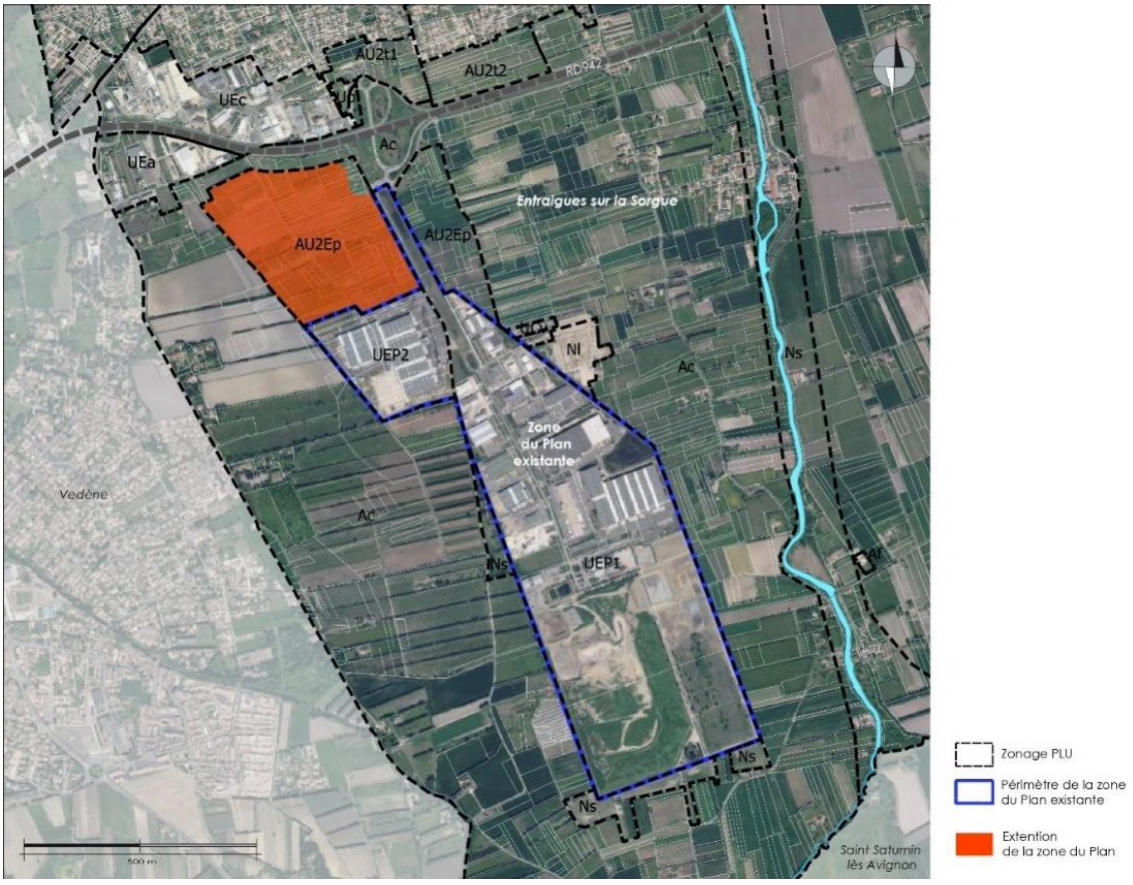
Ecrit par le 31 octobre 2026

mardi 10 janvier.

Cette nouvelle enquête publique sera composée d'une déclaration d'utilité publique, d'une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, ainsi que d'une détermination des parcelles à déclarer cessibles nécessaires pour la réalisation de ce projet.

L'enquête aura lieu au service urbanisme de la mairie pendant 36,5 jours consécutifs. Un registre d'enquête sera mis à disposition du public sur place. Il sera invité à y inscrire ses observations et ses propositions. Il sera également possible d'envoyer ces dernières par voie postale au commissaire enquêteur Georges Chariglione (Mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue, service urbanisme – 1115 route de Sorgues – 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue) ou par mail à l'adresse *amenagement@grandavignon.fr*. Le commissaire enquêteur tiendra une permanence à la mairie les lundi 5 décembre 2022 de 9h à 12h, mardi 13 décembre 2022 de 14h à 17h, jeudi 22 décembre 2022 de 9h à 12h, mercredi 28 décembre 2022 de 14h à 17h, vendredi 6 janvier 2023 de 14h à 17h, et mardi 10 janvier 2023 de 8h30 à 11h30.

Le dossier pourra être consulté gratuitement sur le post informatique de la mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue, sur le site du Grand Avignon, sur le site Registre Demat, et sur le site de la Préfecture de Vaucluse du 5 décembre au 10 janvier.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

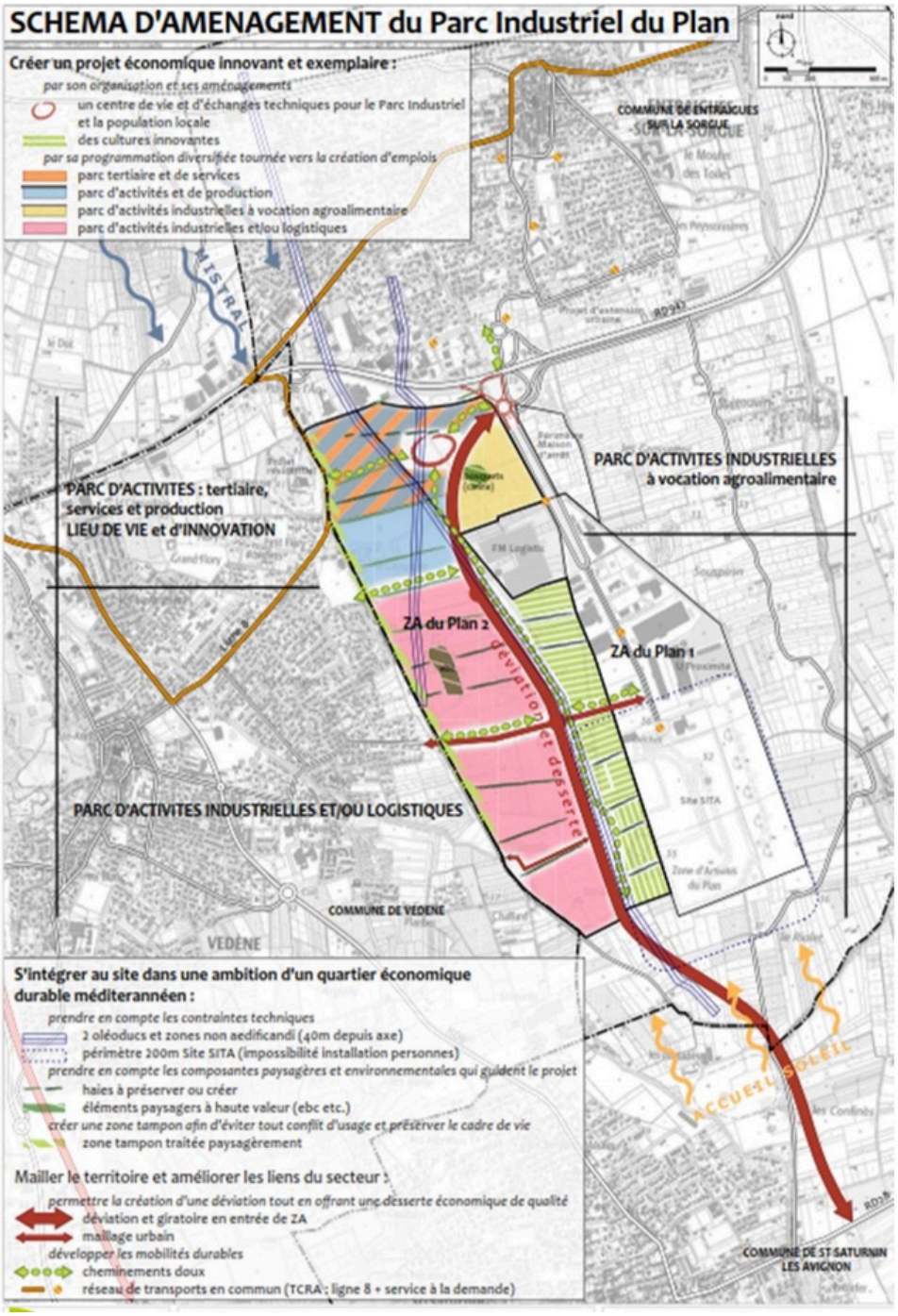
Une zone stratégique pour le développement économique

L'objectif de cette extension est de créer une zone destinée à l'accueil d'activités économiques à vocation industrielle et artisanale, afin d'accueillir des entreprises agroalimentaires et de relocaliser des industries. Elle se situera dans une zone à proximité de l'autoroute A7, de la zone commerciale d'Avignon Nord, mais aussi de quartiers résidentiels en cours de développement et du centre-ville d'Entraigues-sur-la-Sorgue, ce qui permettra de structurer un quartier d'activités et de développer une offre foncière et immobilière visant à accueillir des activités économiques productives.

Le territoire du Grand Avignon regroupe plus de 30 000 entreprises et comptabilise plus de 87 000 emplois répartis sur deux départements et deux régions. En créant de nouvelles zones d'activités, le territoire souhaite créer de la richesse pour accueillir une nouvelle population et permettre à celles qui sont en difficultés de trouver leur place dans la société. Il a été estimé que l'extension de la zone du Plan créera environ 640 emplois.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

La loi ‘zéro artificialisation nette’ annonce la fin du rêve français



L’Etat veut interdire toute consommation nouvelle de terre pour construire, d’ici 2050. L’artificialisation, réalisée majoritairement dans des petites communes de moins de 2000 habitants, va donc empêcher les français de vivre dans leur maison, sur un bout de terrain. Ce projet de ‘zéro artificialisation nette’ veut mettre un coup d’arrêt à l’exode urbain, en faisant flamber le prix du foncier. Il met le feu aux poudres au Sénat qui découvre une loi laissant les maires sans moyens, ni confiance, pour conjuguer développement et sobriété foncière. Jean-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Baptiste Blanc sénateur LR du Vaucluse et rapporteur spécial de la commission des finances sur les crédits du logement et de l'urbanisme s'est emparé du sujet.

Parler du réel est devenu chose très difficile. Notre démocratie ne vit plus qu'avec des leçons de morales à quatre sous, des sujets montés en épingle par des groupes de pression, d'une vision aristocratique de la citoyenneté privant les gens de tout droit à la parole, forcement divergente – au sens d'Orwell – si elle ne s'inscrit pas dans le corset du discours technocratique qui a remplacé la pensée, et par conséquent, toute forme de débat.
Dernier exemple en date, voici la 'zéro artificialisation nette' des sols qui prétend densifier l'habitat, mieux utiliser les espaces réputés vacants et rendre au sol ses fonctions naturelles en les 'renaturant'.

Qui pourrait donc bien s'opposer à une telle proposition, consistant à sauver la planète ?
Au départ, une excellente idée, comme on les aime en classe de sixième, où, après mûres délibérations, l'on convient que l'on est tous pour la paix (et contre la guerre).
Qui pourrait donc bien s'opposer à une telle proposition, consistant à sauver la planète ?
Mais à l'arrivée, cetteloi Zéro artificialisation nette (ZAN) enterre, à jamais, le rêve intime français, décrit en son temps par Voltaire : vivre dans sa maison, sur un lopin de terre à soi que l'on peut cultiver à son aise. C'est fini, et c'est prévu pour 2050.

Le ZAN sur-métropolise la France et punit la ruralité
Une partie des sénateurs sont vent debout contre les décrets d'application de cette loi, publiés le 29 avril dernier, comme l'explique Jean-Baptiste Blanc sénateur LR et rapporteur spécial de la commission des finances sur les crédits du logement et de l'urbanisme. « Après avoir fait une trentaine de déplacements dans notre pays, les élus sont en ébullition sur ce sujet. Que disent-ils ? Que le ZAN sur-métropolise la France, punit notre ruralité, que l'Etat abandonne tout le monde puisqu'il n'y a aucune ingénierie prévue pour atteindre les objectifs annoncés (…) Ils reprochent au gouvernement de revenir sur la loi alors que nous avions voté une territorialisation, demandé que l'on tienne compte, par exemple, de la trajectoire des élus qui sont dans la sobriété foncière et que l'on fasse tout simplement confiance aux élus au travers des schémas de cohérence territoriale d'urbanisme (…). Personne ne comprend pourquoi le gouvernement retranche tout cela à la loi ».

Comment tout ça a commencé ?
Avril 2021, la ministre du logement Wargon claironne fièrement dans les médias que l'habitat individuel n'a plus d'avenir en France, non sans créer la polémique : elle vit à Saint-Mandé dans une maison de 150 m^2 estimée à 1,5 M€ (2,2 selon la moyenne de 'Meilleurs Agents'), dans une ville très cossue qui ne respecte pas le quota de construction HLM. « Si la ministre a choisi Saint-Mandé et pas une autre ville, c'est qu'elle est venue y trouver un cadre de vie résidentiel, luxuriant, un urbanisme maîtrisé et une ville proche de Paris. Elle ne peut pas fustiger les villes qualifiées de « riches qui ne veulent pas de HLM" et en même temps, habiter un joli pavillon», lâchait le maire LR de Saint-Mandé. (Source : Le Figaro immobilier).
Voilà pour l'ambiance bobo « faites ce que je dis mais pas ce que je fais ».

Une urgence pour les maires et les sénateurs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Le 29 juin 2022, le sénateur Blanc publie un rapport, suivi d'une conférence de presse alertant les maires. Ces élus pour qui « le choix de l'urbanisme est le plus important de leur mandat » devront faire fissa pour affronter cette « révolution à bas bruit ». Ils ont jusqu'au 22 octobre prochain pour faire des propositions au gouvernement : le 6 juillet, près de 1 250 contributions des maires étaient parvenues au Sénat pour expliquer ce qu'ils reprochent à ce texte qui « impose le modèle de construction de la ville sur la ville (…) C'est l'Etat profond qui a tout décidé de façon orthogonale, et ce sera Gilet jaune multiplié par deux au bout » prédisent Jean-François Husson, rapporteur général de la commission des finances, Sophie Primas, présidente de la commission des affaires économiques et Jean-Baptiste Blanc qui sont unanimes à la conclusion de cette conférence de presse : c'est bien un « zéro pointé net, sans rature ni bavure » qu'il adressent au projet zéro artificialisation nette.

Retrouvez ici la vidéo de la table-ronde de la commission des affaires économiques du Sénat du 27 juillet dernier sur le sujet de la zéro artificialisation nette à laquelle a notamment participé le sénateur Vauclusien Jean-Baptiste Blanc.

Que peut-on reprocher à ce texte, en l'état du paysage constructif actuel ?
Pourquoi la loi parle d'artificialisation et non d'imperméabilisation des sols – une notion qui a le mérite d'opérer une distinction simple entre ce qui est naturel et ce qui ne l'est pas – comme on le fait par exemple en Allemagne ? Parce qu'il faut bien exagérer, sans en avoir l'air, un phénomène dont il faut connaître les limites. Détaillons tout ceci :

- Actuellement, 'l'artificialisation' des terres reste modeste à l'échelle nationale : les 36 millions de logements qu'occupent les Français se concentrent sur 4 % du territoire national.
- Alors même qu'il conviendrait d'inciter à la végétalisation des espaces urbanisés, la loi inclut les parcs et jardins parmi les surfaces artificialisées (eh oui !), ainsi que « toute opération d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport » : habitat, activité, commerces, équipement publics…
- En France, 200 kilomètres carrés seraient ainsi 'artificialisés', soit quatre fois plus que ne le justifierait la croissance officielle de la population. On parle donc de 150 kilomètres carrés en trop, à récupérer sur les friches industrielles, mais aussi sur les parcs et jardins publics ou même les potagers privés. Juste pour se rendre compte : 200 kilomètres carrés, c'est la surface détruite par les incendies de Gironde, en une semaine, au mois de juillet, en grande partie grâce aux écologistes qui s'opposent à la gestion des milieux naturels.

'L'artificialisation' est donc la rencontre d'une idéologie globalement anti Gilets jaunes et d'intérêts financiers qu'il ne faut pas être grand clerc pour désigner : les promoteurs d'une 'smart city' qui construit toujours plus haut des logements toujours moins grands. Et puis, il y a ces Français indécrottables, dont on ne sait que faire, en rupture avec le rêve banlieusard des 'intellectuels' des années 60, porté par l'emblématique architecte Roland Castro.

Rien de neuf, pourtant : au sortir de la seconde guerre mondiale une enquête de l'Institut national

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

d'études démographiques (Ined) montrait que 72% plébiscitaient la maison isolée avec jardin. Les enquêtes, après les années 2000, aboutissent à des taux de préférence pour la maison individuelle dépassant les 80%.

Pourquoi donner aux gens ce qu'ils veulent en l'organisant ? Ce serait la Démocratie. Sortons un moment du fameux 'cercle de la Raison' qui sait, mieux que nous, ce qui est bon pour nous. Qu'adviendrait-il, si la totalité des ménages résidaient dans une maison construite sur une parcelle de 1 000 m^2, soit à peu près la taille actuelle des habitations dans les zones péri-urbaines ? 'L'artificialisation' du territoire serait alors seulement de 10% du territoire, note le rapport Blanc.

A lire aussi : "La fin du village?"

Quel sont les premières victimes de cette loi ?
Entre 2000 et 2018, les prix des logements anciens et neufs en France métropolitaine ont augmenté de 115 %. Durant cette période, le coût de la construction n'a progressé que de 50 %.
La hausse des prix des logements serait donc expliquée en grande partie par la hausse des prix des terrains, constatait Notaires de France, dans une étude d'avril 2020.
Jean-Baptiste Blanc évalue l'enjeu pour les années à venir. « Les Français sont très attachés au modèle de la maison individuelle avec terrain, qui reste souvent, à distance des centres villes, le seul mode de logement accessible aux classes moyennes modestes. Celles-ci risquent d'être les premières victimes de la limitation de l'accès au foncier qui en renchérira le coût dans les années à venir ».

Les collectivités doivent pourtant satisfaire la demande de logement des habitants qui ne veulent plus vivre dans des grandes villes – durablement endettées et mal gérées à cause du clientélisme électoral – de plus en plus violentes et plus chères (taxes foncières, stationnement, interdiction de circuler).
Entre 2009 et 2020, la moitié de l'artificialisation nouvelle des espaces naturels, agricoles et forestiers a eu lieu dans des communes de moins de 2 000 habitants, qui ne regroupent pas moins d'un quart de la population.

C'est cet exode urbain, vers ces communes paisibles, que le gouvernement veut arrêter à tout prix. « Il font tout pour que la richesse reste là où elle est », acquiesce Jean-Baptiste Blanc, soulignant un mouvement de fond. « Les gens ont découvert le télétravail lors des confinements et voient que l'exil urbain est possible avec le très haut débit numérique ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Le sénateur vauclusien a sillonné la France pour aller à la rencontre des élus des territoires afin d'expliquer les enjeux de la la loi 'zéro artificialisation nette'

Un défi impossible à relever

L'adjectif 'nette' dans l'objectif 'zéro artificialisation nette', fait référence à la possibilité de compenser l'artificialisation d'une surface par la renaturation d'une autre surface.

C'est un tour de passe-passe, et personne ne sait comment le réaliser. Encore moins nos petites communes qui n'ont pas les moyens financiers de faire face à l'incroyable flambée du foncier qui s'annonce. « La transformation d'un sol artificialisé en sol naturel est particulièrement difficile, surtout avec l'objectif de recréer un sol qui offre les mêmes services qu'un sol naturel ».

Le rapport Blanc explique aussi que, « selon France Stratégie, le coût de la renaturation d'un sol artificialisé, après dépollution, " de-imperméabilisation" et construction d'un 'technosol' est de 95 à 390€ par mètre carré, coût auquel il faut ajouter celui de la déconstruction ».

Faisons le calcul pour un terrain de 1 000 m^2 : 240 000€, en moyenne, auxquels il faudra ajouter le prix initial du terrain. Quel particulier pourra bien y construire une maison pour sa famille ? Les particuliers n'auront d'autre choix que de se positionner sur un parc immobilier à prix d'or, dans la moindre campagne poisseuse. Les libérations de terrain ne profiteront donc qu'aux grands opérateurs privés et aux collectivités qui en ont les moyens, sans possibilité de renaissance des espaces ruraux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

La feuille de route est prête : « dès les dix prochaines années, la consommation totale d'espace observée à l'échelle nationale entre 2021 et 2031 devra être inférieure de moitié à celle observée lors des dix années précédentes ».

Contractualiser avec des moyens

L'opposition, représentée par les trois sénateurs de la commission, veulent remplacer l'élément de langage 'zéro artificialisation' par celui de 'modération foncière' : il serait alors possible de revoir l'objectif à l'aune de chaque territoire, en tenant compte de la demande sociale et des intérêts économiques locaux. Mais aussi de dégager des lignes budgétaires et fiscales adéquates – au moins un milliard – pour créer un guichet unique proposant un service d'ingénierie aux communes qui en ont le plus besoin, en instituant un comité d'observation pour suivre le sujet. Le gouvernement a pour l'heure annoncé un fonds de recyclage des friches de 650M€ en mai dernier. « Nous préparons pour début octobre un texte unifié pour LR afin d'obtenir plus de moyens, mais aussi de permettre la contractualisation des objectifs en laissant aux Régions les schémas, mais pas les règlements. Les élus sont de bonne foi. Ils constatent, comme tout le monde, les abus que l'on voit sur les littoraux, et même chez nous, sur certaines zones du Grand Avignon par exemple. Ils sont par conséquent d'accord avec l'idée de 'renaturer', mais pas de payer les pots cassés en s'alignant sur une vision technocratique du 'tout environnemental', une culture d'énarques qui a le monopole de l'intérêt général et sur l'idée qu'il y a Paris et le désert français se transformant en ville à l'américaine. Il y a donc un juste milieu à trouver en permettant le développement local et regardant ce qu'on peut faire en fonction de la pression foncière. Pour cela, il faudrait en réalité une refonte de la fiscalité qui récompense les élus vertueux. Le sujet est donc loin d'être épuisé pour aboutir à ses objectifs initiaux ».

Joël Guin : « plus qu'une structure administrative, une force commune »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Alors que le Grand Avignon a adopté son 'projet de territoire' en juin dernier, Joël Guin, président de la communauté d'agglomération depuis juillet 2020, évoque les grands enjeux de l'intercommunalité. Développement économique, transport et mobilité, environnement, grands aménagements structurants… Tour d'horizon de ce que l'agglomération ambitionne de devenir d'ici 2030.

« Le projet de territoire 'Horizon 2030' constitue notre vision de l'agglomération pour les 10 prochaines années, notre ambition pour l'avenir, pour avancer ensemble, explique le président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon. Il exprime les valeurs sur lesquelles nous entendons bâtir nos grandes orientations, et les priorités qui en découlent. »
« Ce projet représente le fruit d'un travail collaboratif avec l'ensemble des conseillers communautaires, poursuit celui qui est aussi maire de Vedène. Nous ne partions d'ailleurs pas de rien. Le Grand Avignon porte et met en œuvre déjà de nombreux projets, de nombreuses actions, des programmes et des documents de planification. Je pense au PDU (Plan de déplacements urbains), au PLH (Plan local de l'habitat), au Scot (Schéma de cohérence territoriale), au Programme alimentaire territorial (PAT), à notre programmation pluriannuelle d'investissements… Des projets ont été engagés au cours du précédent mandat, que nous devrons mener à leur terme. »

« Notre territoire a des atouts à faire valoir sur le plan économique. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Compétence majeure de l'agglomération, le développement économique est l'un des enjeux de cette décennie à venir. Et afin d'accompagner au mieux un aménagement équilibré du tissu économique de son territoire, le Grand Avignon mise notamment sur la réalisation de la Zac (Zone d'aménagement concerté) du Plan à Entraigues-sur-la-Sorgue dont sera notamment exclue la logistique pour se concentrer sur d'autres activités.
« Le Grand Avignon souhaite renforcer son positionnement sur la naturalité, notamment dans l'industrie agroalimentaire, mais pas uniquement, insiste Joël Guin. Ce projet de parc d'activités porté en partenariat avec l'entreprise avignonnaise GSE, illustre parfaitement le cadre de cette volonté d'orientation économique vers ce créneau à fort potentiel sur lequel notre territoire a des atouts à faire valoir. »
Côté calendrier, la demande de Déclaration d'utilité publique (DUP) a été déposée à la préfecture en août dernier. Elle est en cours d'instruction par les services du préfet avant que l'enquête publique ne soit organisée dans le courant de cette année.



Si le Grand Avignon ne représente que 15% de la superficie de son bassin de vie, il concentre 43% des emplois dont un bon nombre dans les zones d'activités de son périmètre.

« En attendant, le Grand Avignon continue d'améliorer la desserte de la zone, précise le président de l'agglomération. Les travaux de création des nouvelles voies d'accès et de sortie depuis la D942, pour un coût de 2,15M€ HT financés à 70% par l'intercommunalité, sont achevés. L'ensemble des études ont été

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

menées, permettant d'aboutir à un projet qui concilie la volonté de développer l'économie de notre territoire et la préservation de l'environnement. Dans ce cadre, le Grand Avignon aménage à titre expérimental le centre du giratoire d'entrée de zone, selon les principes innovants de la 'mini-forêt urbaine', avec 2 000 arbres plantés à terme. »
Mais pour le président de l'agglomération, cette attractivité économique passe évidemment par la poursuite du développement des zones actuelles dont Agroparc notamment. En première ligne, Creativa, la pépinière d'entreprises du Grand Avignon créée en 1990, qui va se doter d'un nouveau bâtiment (4,2M€) d'ici à l'été prochain. De quoi permettre à l'une des plus grandes pépinières généralistes du Sud-Est de la France de disposer d'une soixantaine de bureaux et de 6 ateliers supplémentaires pour accueillir de nouvelles entreprises dans le cadre d'un accompagnement de 3 ans. Le tout agrémenté des services nécessaires au développement de ces jeunes pousses : espace d'accueil, espace numérique, reprographie, boîtes postales, affranchissement et salles de réunions, espaces techniques (baies de brassage, local technique, archives…).
L'autre actualité sur Agroparc, c'est aussi l'avenir de l'Agriscope, l'emblématique pyramide en verre de la zone qui devrait être conservée dans le cadre d'un nouveau projet, ainsi que lancement de l'offre de services de la Cité de l'innovation de la naturalité et le démarrage des travaux du bâtiment Innov'Alliance en fin d'année ou début 2023.



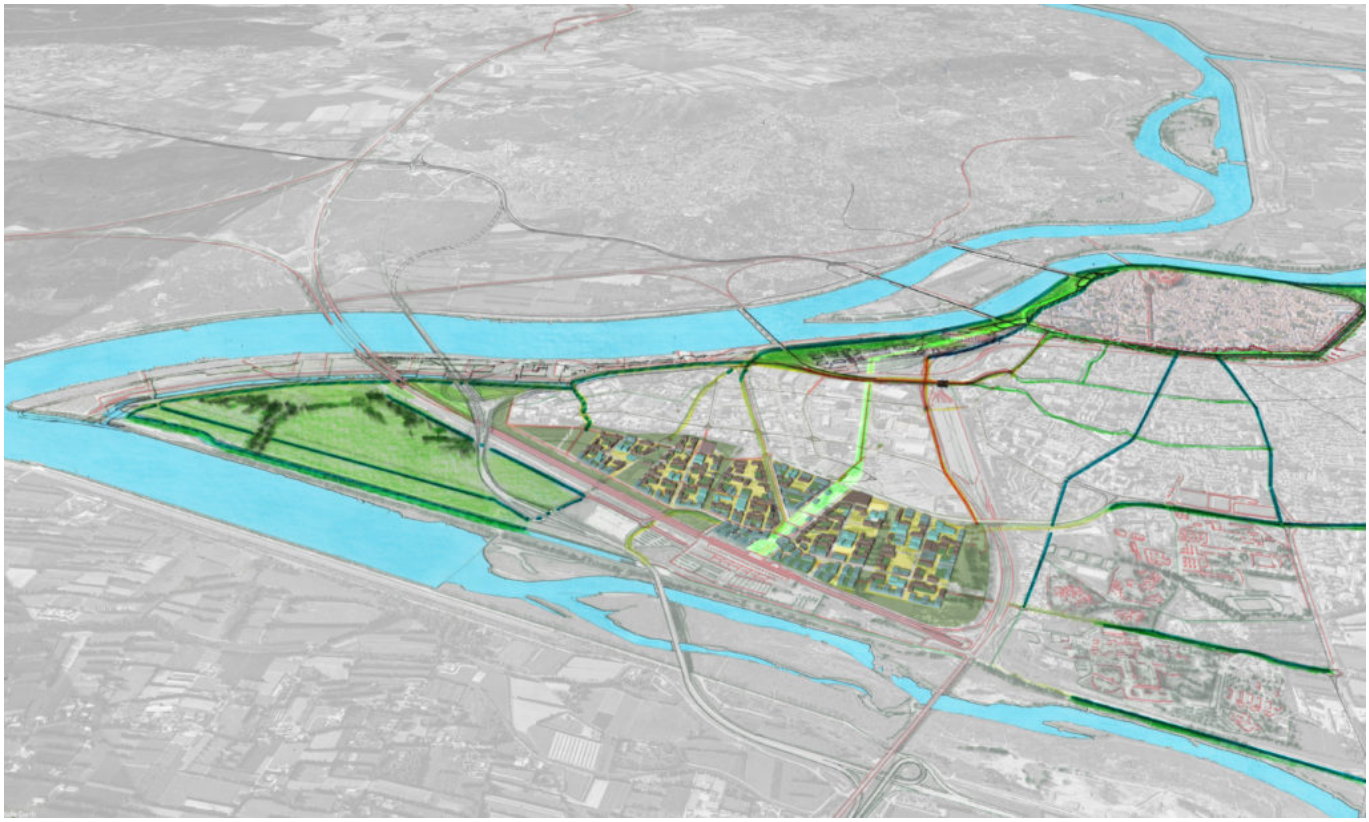
La pyramide de l'Agriscope devrait être conservée dans le cadre d'un nouveau projet dévoilé dans l'année.

A quand le décollage de Confluence ?
Aussi interrogé sur les multiples retards à l'allumage concernant l'aménagement de quartier de Confluence en Courtine, le président de l'agglomération rappelle « qu'avec la Ville d'Avignon, nous avons décidé d'accélérer sur le projet majeur d'aménagement durable de ce futur quartier, qui mixera habitat et économie, en donnant une place primordiale à la nature, à la maîtrise de l'énergie et à l'innovation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

architecturale ».
Pour relancer l'aménagement de cette zone engluée depuis des années dans des problématiques de réglementation liées principalement au risque inondation, la Ville et l'Agglomération ont notamment créé au printemps dernier 'Grand Avignon aménagement', une SPL (Société publique locale) chargée d'en piloter l'aménagement. Une SPL dont la direction vient d'être prise depuis le début du mois par Florence Verne-Rey jusqu'alors directrice générale de la Société publique locale 'Melun Val-de-Seine aménagement'.



Alors que la définition du projet de pré-programmation de Confluence avance en Courtine, le Grand Avignon ambitionne de faire de ce quartier un modèle de zone accueillant activités économiques et habitations.

« Notre objectif est de faire d'Avignon-Confluence le modèle d'un quartier vivant et accueillant, à l'atmosphère harmonieuse, avec des bureaux, des commerces et services de proximité et des immeubles d'habitation, détaille Joël Guin. Avec la Ville d'Avignon, nous avançons d'ailleurs actuellement sur la définition d'un projet de pré-programmation concernant le cœur de projet (ndlr : la Zac TGV), en lien avec Joan Busquets, notre urbaniste conseil. » De quoi déboucher sur l'aménagement des premiers 'macro-lots' situés dans un premier périmètre resserré de 27ha autour de la gare et d'espérer voir les premières entreprises s'implanter en 2023 ?
« Au-delà de la globalité du projet d'Avignon-Confluence sur 100 ha d'activités et de logements autour de la gare TGV afin de doper l'économie du Grand Avignon, notre ambition est de continuer de consolider

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

l'attractivité du territoire en requalifiant toutes les principales zones d'activités économiques existantes et en développant une stratégie foncière très dynamique, rappelle le président de l'établissement public de coopération intercommunale. Nous allons aussi dans ce cadre relancer notre action sur le marketing territorial, qui a logiquement été mise en sommeil avec la pandémie. L'objectif est de réorienter notre démarche autour de la naturalité et de ses déclinaisons. »

Le réseau de transport réajusté progressivement

Autre dossier important de cette année à venir : la réorganisation des transports de l'agglomération. En effet, le Grand Avignon a fait le choix de reprendre en main l'exploitation du réseau de transports en commun intercommunal en la confiant à sa SPL (Société publique locale) Tecelys à partir du 1er juillet prochain.

« Cette reprise va s'accompagner d'un plan d'ajustement progressif du réseau, à l'échelle des 16 communes du Grand Avignon, précise Joël Guin. Nous avons en ce sens engagé une très large concertation avec les maires, pour connaitre leurs attentes. De là, nous pourrons compléter le maillage et la qualité des lignes, pour toujours plus et mieux répondre aux besoins des usagers. »

« Notre ambition est d'accroître les mobilités douces, en passant la vitesse supérieure sur nos investissements et sur la base d'un schéma de déplacements d'ensemble incluant la prolongation du tramway, des bus en site propre et des parkings relais à l'échelle de l'agglomération », poursuit le président de l'agglomération. Pour cela, le Grand Avignon va ainsi investir près de 190 M€ d'ici à 2026 afin d'améliorer le niveau de services apportés aux voyageurs et la qualité des transports en commun.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Le Grand Avignon prévoit l'extension du réseau de tramway en direction du parking-relais de l'île Piot notamment.

Des investissements qui vont notamment concerner la réalisation d'une nouvelle portion de tramway entre le parking de l'île Piot et la station Saint-Roch. Le coût de cette deuxième phase est estimé à plus de 61M€ dont 7,83M€ d'aides de l'Etat obtenues dans le cadre de l'appel à projets national pour les transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux. La concertation sur ce projet de tram 2 interviendra au printemps prochain afin que le programme définitif puisse être adopté l'été prochain. Objectif : une mise en service d'ici 2025.
Par ailleurs, sur la période 2024-2026, des bus à haut niveau de service, type 'Chron'hop' seront déployés sur des voies dédiées entre le rond-point Grand Angles et le centre-ville d'Avignon via la RN 100 et le pont de l'Europe. Le projet prévoit la création d'un parking relais de 200 places et de nombreux aménagements de voirie pour un montant estimé à 17M€ dont, là encore, un soutien de l'Etat à hauteur de 2,15M€ pour cette navette express entre Gard et Vaucluse. Outre le futur parking-relais des Angles, 4 nouveaux parkings-relais, gratuits, vont aussi être construits, en complément de ceux des Italiens et de l'Ile Piot, afin de compléter le maillage autour de la cité des papes. Ils se situeront à Saint-Chamand (365 emplacement livrés en septembre 2022), à Agroparc (fin 2022), Réalpanier (2024) et Rognonas dans les Bouches-du-Rhône.



L'aménagement du parvis de la gare débute ce mois-ci avec un chantier qui devrait durer 2 ans environ.

A cela s'ajoute enfin le réaménagement du parvis de la gare Sncf du centre-ville afin d'y accueillir « tous les modes de transports au cœur du Grand Avignon : bus, tram, cars régionaux, trains et vélo, avec un espace de stationnement dédié. Les travaux, déjà débutés cette année sur le parking, vont s'étendre sur le parvis en janvier 2022, pour une durée de 2 ans. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Le Grand Avignon, qui cofinance le projet à hauteur de 4,8M€, souhaite faire de ce lieu dédié à l'intermodalité le symbole de son exemplarité en matière de développement des mobilités douces et des transports collectifs.
« Je suis d'ailleurs fier que l'ensemble de cette feuille de route ait fait l'objet d'un vote à l'unanimité lors du conseil communautaire d'avril, ce qui montre que tous les élus, quelle que soit leur sensibilité, ont à cœur de continuer d'améliorer ensemble l'offre de services en matière de transports durables », se félicite le président du Grand Avignon.

« Nous avançons à 16, nous décidons à 16. »

Une unanimité actuelle qui tranche avec les tensions constatées avec la ville-centre lors de sa désignation, en 2020, à la présidence de l'agglomération que briguait également Cécile Helle, maire d'Avignon.
« Il y a eu la fièvre de l'élection, reconnait Joël Guin, mais c'est du passé dorénavant. Nous sommes 16 communes, nous avançons à 16, nous décidons à 16, dans le respect de l'identité et des atouts de chaque commune. Le Grand Avignon est donc au service de toutes les communes, et donc de la ville centre. »
Un constat aujourd'hui partagé par Cécile qui, dans les colonnes de nos confrères du quotidien de la Provence confirmait « qu'avec le président Joël Guin, il y a un vrai travail de collaboration, un véritable partage de vue sur des dossiers importants, à la fois pour la ville d'Avignon et pour l'Agglo. Nous apprenons à avancer ensemble. »
« Ma volonté est que notre agglomération incarne un espace d'échanges, de débats, de collaborations, porté par l'intérêt général et l'ambition partagée d'un développement durable et harmonieux de notre territoire, reprend le président de l'agglomération. Avec la ville centre, comme avec toutes les communes du Grand Avignon, je ne prétends à rien d'autre que cela fonctionne, vraiment. »

Développer une agglomération à taille humaine
C'est dans cet esprit coopératif que Joël Guin a notamment proposé la création d'un fonds de soutien aux investissements communaux, doté d'un budget de 10M€ sur le mandat.
« La transition écologique et énergétique, la transition économique, constituent la colonne vertébrale de notre projet de territoire qui vise à poursuivre le développement d'une agglomération à taille humaine, conciliant excellence environnementale et économique, au bénéfice de notre qualité de vie à tous. C'est un projet qui dépasse les sensibilités politiques et les intérêts communaux. C'est donc, en ce sens, un véritable projet intercommunal qui entend apporter des réponses nouvelles et adaptées, pour chacune de nos communes, aux enjeux écologiques, économiques et sociaux qui nous attendent. Une qualité de vie qui passe évidemment par la qualité environnementale au sein de l'agglomération.
« Aujourd'hui, constate Joël Guin, on ne parle plus des causes du réchauffement climatique mais de ce que nous pouvons et devons faire pour agir. Le Grand Avignon a placé la transition écologique au centre de ses actions et de ses réflexions. Notre Plan Climat est dans cet esprit en construction, avec pour prochaine étape l'élaboration du plan d'actions, ce qui induit naturellement de concerter avec l'ensemble

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

des acteurs du territoire. » Dans ce cadre, plusieurs soirées-forum ont été organisées à destination de la population, dont les dernières se sont tenues en décembre dernier.



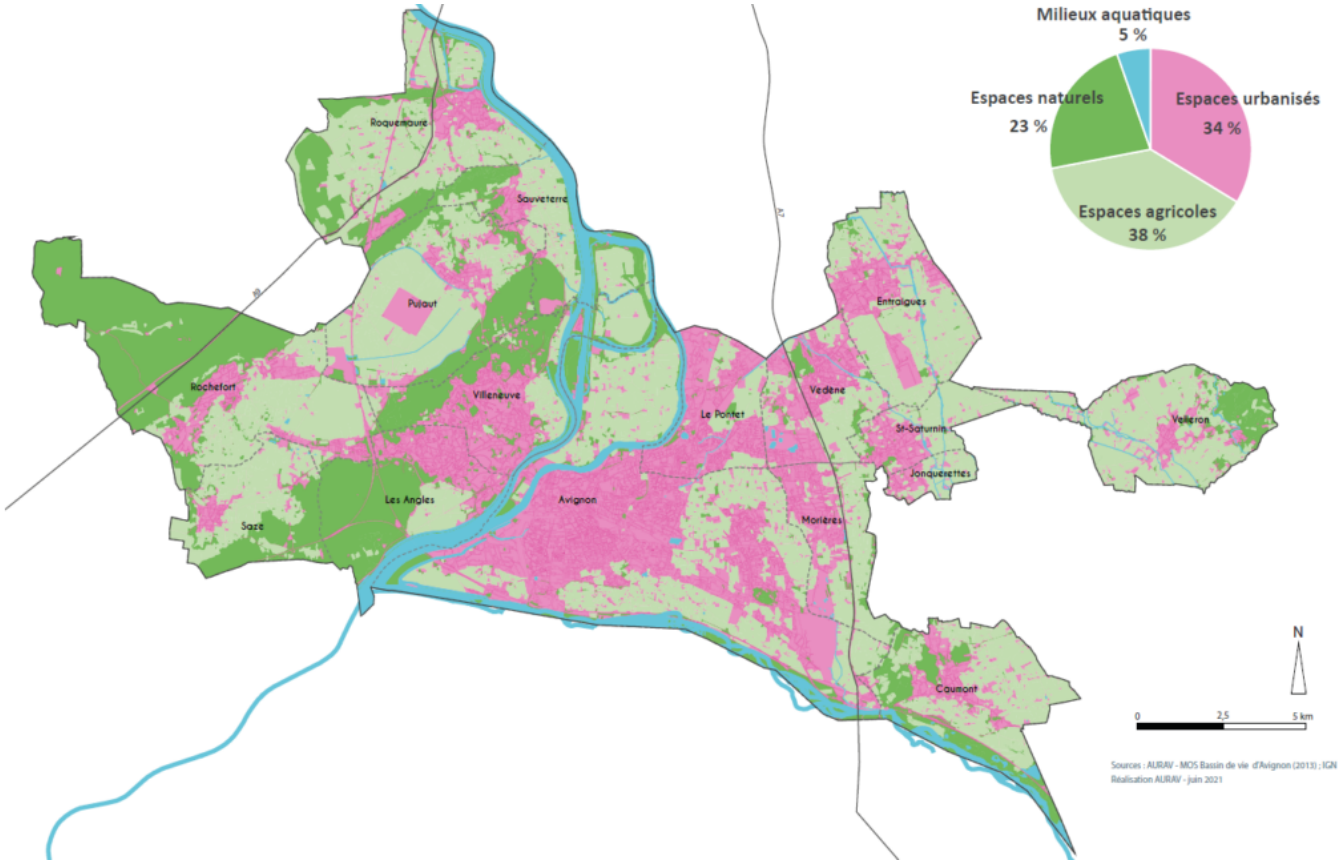
L'objectif est de créer une agglomération à taille humaine. © BAU-BLAU/Joan Busquets

« L'objectif de ce projet d'envergure est de conduire le territoire vers une autonomie énergétique et une neutralité en carbone, à l'horizon 2050. Soit 30 ans pour réduire les consommations d'énergie, développer les énergies renouvelables locales, modifier nos modes de vie, améliorer la qualité de l'air… » Une volonté qui se traduit notamment par le lancement d'une vaste étude pour le déploiement d'une filière hydrogène verte sur le territoire du Grand Avignon ainsi que la mise en place d'un plan d'amélioration du réseau de déchèteries intercommunales.
« Nous finissons actuellement un double chantier en vue de la modernisation des déchèteries d'Avignon Courtine et de Velleron : budget global 1,2 M€, annonce le président de l'agglomération. On projette aussi une nouvelle déchèterie sur le sud-est de l'agglomération et notre Plan local de prévention des déchets sera bouclé courant 2022. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Qualité de vie encore avec : l'acquisition de la ferme Baudouin et de ses 5,2 hectares de terres agricoles. De quoi faire de ce lieu le symbole Programme d'alimentation territorial (PAT) du Grand Avignon qui vise à renforcer les productions agricoles respectueuses de l'Environnement, valoriser une alimentation saine accessible à tous, développer l'économie sociale et solidaire et rendre exemplaire l'approvisionnement de la restauration collective territoriale. Un Programme dont le plan d'actions, concerté depuis plusieurs mois, sera arrêté au printemps prochain. « L'ambition sur cette ferme est de mettre en place un espace test agricole, dispositif qui vise à favoriser l'installation d'agriculteurs en leur mettant à disposition sur une durée limitée du foncier pour tester leur activité en grandeur réelle. »



Les espaces naturels, aquatiques et agricoles représentent 66% des surfaces de l'agglomération.

Une agglomération trop à l'étroit ?

Alors que l'Insee a déterminé que le bassin de vie d'Avignon est bien plus large que le périmètre administratif de son intercommunalité, le président du Grand Avignon estime toutefois qu'il ne faut pas brusquer les choses. Ainsi, si la zone d'emploi de la cité des papes compte désormais davantage de communes gardoises (15 communes) et bucco-rhodaniennes (8 communes) que de communes vauclusiennes (13 communes), Joël Guin se veut rassurant avec ses voisins : « le Grand Avignon est bien plus qu'une structure administrative, c'est notre force commune. Je crois qu'il faut d'abord apprendre à travailler ensemble en portant des projets collectifs utiles pour l'ensemble de nos territoires comme le transport par exemple. Je suis convaincu que c'est par ce biais là que nous poserons les bases d'un avenir

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

commun. »
Même volonté de dialogue concernant les villes gardoises déjà présentes dans le Grand Avignon et souvent 'oubliées' par leur Région et leur Département : « J'entends engager avec la présidente de la Région Occitanie et la Présidente du Conseil départemental du Gard un niveau d'échanges et de collaboration utile et nécessaire, dans l'intérêt de nos 7 communes gardoises. J'ai confiance en la capacité de ces collectivités partenaires à considérer et à accompagner nos communes dans leurs projets. »

Un outil de coopération inédit à l'échelle du bassin de vie
C'est d'ailleurs dans cet esprit que le Grand Avignon (15% de la superficie de son bassin de vie mais 43% de ses emplois) figure parmi les huit intercommunalités qui, en décembre dernier, ont lancé « une démarche de coopération pour l'attractivité du territoire et mettre en œuvre des projets communs » à l'échelle du bassin de vie d'Avignon.
Une initiative portée actuellement par 6 EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) vauclusiennes et 2 gardoises mais où ne figure aucune structure Bucco-rhodanienne. « Chaque chose en son temps, tempère Joël Guin. Un nouveau rendez-vous est prévu le mois prochain. Il sera ouvert aux autres intercommunalités du Grand bassin d'Avignon souhaitant être associées à cette démarche qui a pour objectif d'avancer dans la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite. »

« LEO : agir vite et maintenant. »

Et l'un des dossiers brulants qui pourrait mobiliser la totalité des intervenants de ce territoire est sans conteste celui de la LEO (Liaison Est-Ouest) qui, arlésienne à la sauce papale, attend toujours de sortir de terre dans son intégralité depuis des décennies.
« La problématique est simple, résume Joël Guin. Si j'entends les oppositions, les interrogations, en particulier sur les impacts environnementaux, jamais depuis plus de 30 ans le contexte n'a été aussi favorable à sa réalisation. C'est historique. Les financements sont assurés. C'est historique, après toutes ces années d'atermoiement. Outre une desserte absolument indispensable au développement de la zone de Courtine-Confluence, notre territoire voit enfin se présenter l'occasion exceptionnelle de pouvoir mettre en œuvre un équipement attendu et structurant au bénéfice de nos citoyens, surtout pour les plus exposés. La dégradation des conditions de circulation montre qu'il faut agir. Maintenant. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



La construction du pont sur la Durance dans le cadre de la 1re tranche de la LEO, il y a près de 14 ans maintenant…

Mais la LEO n'est pas une fin en soi, poursuit-il. C'est pour cela que le Grand Avignon engage ce très important programme d'investissements pour les transports en commun. Tout cela doit s'accompagner d'autres actions pour toujours mieux répartir encore la circulation poids-lourds et véhicules légers. Je milite ainsi pour la mise en œuvre de mesures parallèles et nécessaires, en particulier la gratuité de l'autoroute entre Avignon-Nord et Avignon-Sud. Soyons même plus ambitieux en allant au-delà et demandons à Vinci, avec le soutien du département et des autres collectivités concernées, la gratuité de Cavaillon à Orange. »

A la découverte de la future Maison des personnes handicapées de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

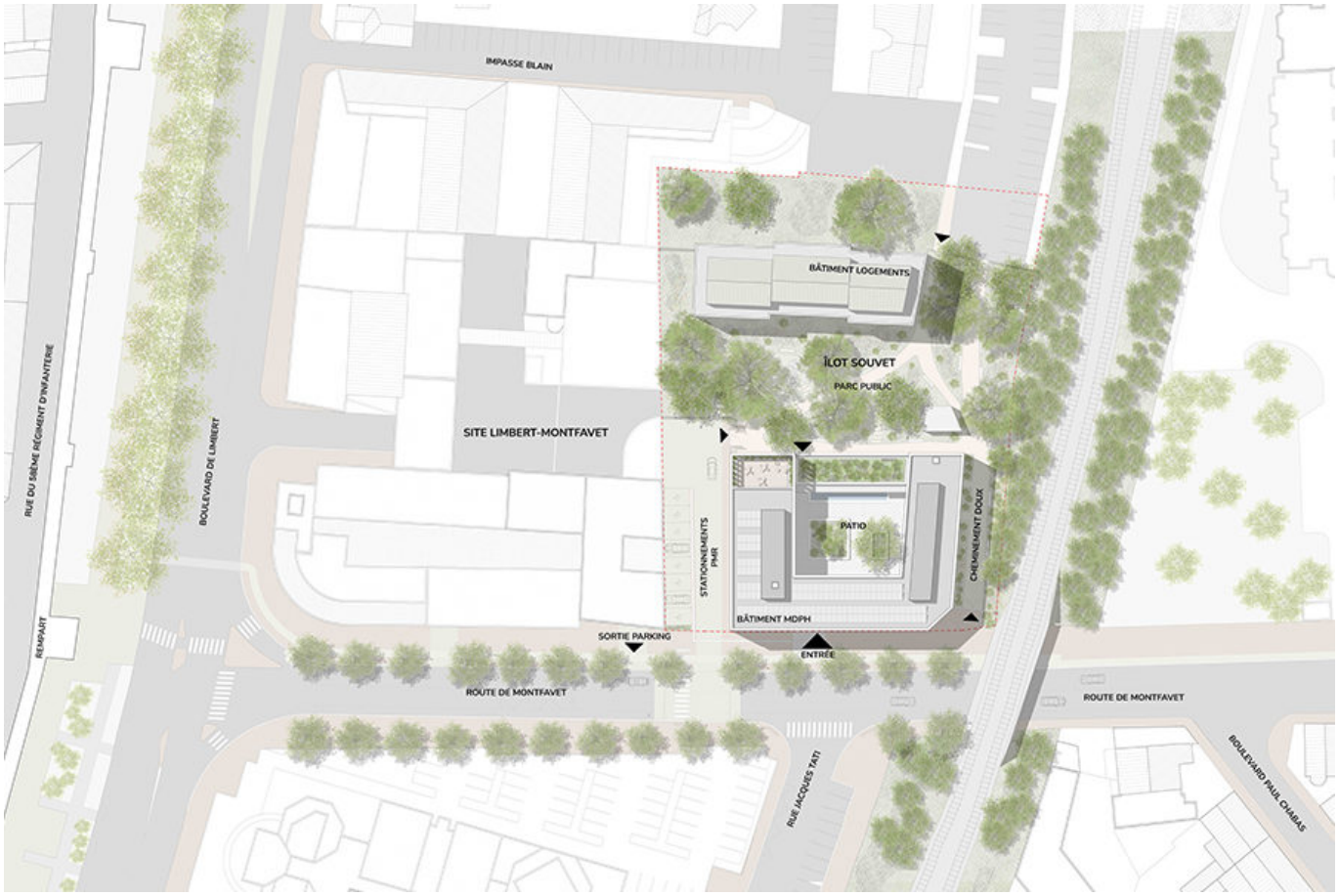
Ecrit par le 31 octobre 2026



Le Conseil départemental de Vaucluse vient de désigner l'équipe lauréate de l'appel à projet pour la construction de la nouvelle Maison des personnes handicapées (MDPH) du Département à Avignon. Il s'agit de l'agence marseillaise Leteissier-Corriol qui sera en charge de la maîtrise d'œuvre de ce chantier devant débuter début 2023 pour une livraison attendue fin 2024. D'un montant total de 8,9M€, les travaux prévoit la construction d'un bâtiment de 2 700m² en R+3 au niveau de l'îlot Souvet, situé derrière le palais de justice, juste en face, de l'autre côté de la route de Montfavet.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



© Agence Leteissier-Corriol

Conception bioclimatique

Le bâtiment affichera une identité ‘méditerranéenne’ et sera conçu en intégrant une conception bioclimatique. Les façades seront traitées en pierre claire de manière unitaire alors que les ouvertures offriront un jeu de lumière tout en protégeant du soleil. Des ouvertures étroites du rez-de-chaussée sont par ailleurs prévues pour garantir intimité et sécurité.

A l’image d’un cloître, le cœur de l’édifice abritera un patio avec son bassin, sa galerie, son préau et ses espaces plantés. Ce lieu ‘apaisant’ sera surplombé d’une passerelle à R+1 (située à l’arrière du lieu) visant à faire transition entre le volume institutionnel de la MDPH à R+3 et l’espace naturel du parc.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



© Agence Leteissier-Corriol

« Cette opération est un projet fédérateur qui regroupe les services de l'ancienne MDPH et la Direction des personnes âgées et personnes handicapées, explique l'agence dirigées par les architectes Elisabeth Leteissier et Jean-Luc Corriol. Notre approche se devait d'être exemplaire sur tous les plans. Un soin tout particulier a été apporté dans la conception architecturale et l'aménagement des lieux, compte-tenu de la vocation du bâtiment : assurer le meilleur confort d'usages pour tous, une accessibilité sans discrimination dans un lieu où la signalétique sera de haute lisibilité. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



© Agence Leteissier-Corriol

Mieux accompagner le handicap

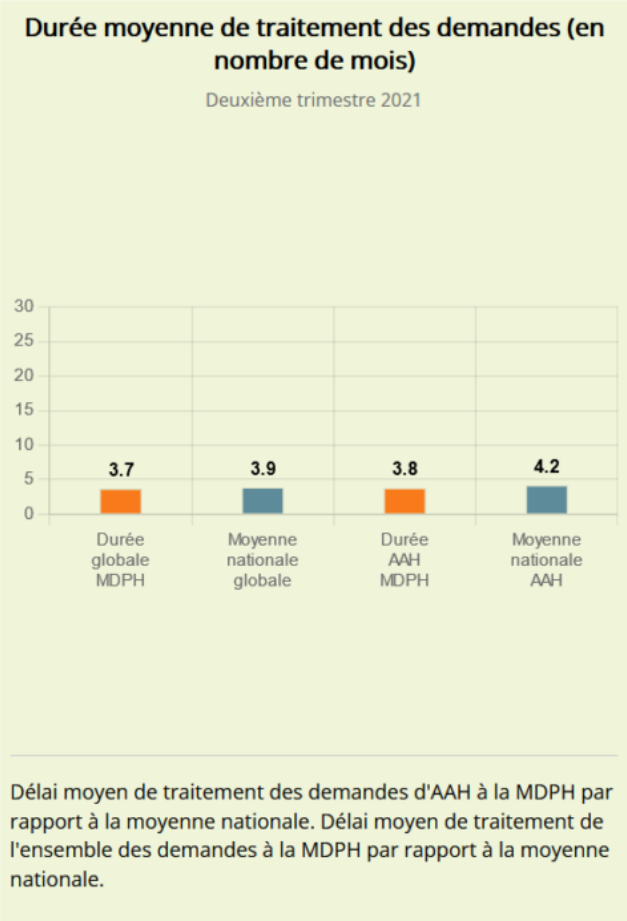
Actuellement située boulevard Limbert, la MDPH de Vaucluse a pour mission l'accueil, l'information, l'accompagnement et le conseil des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que de sensibilisation des citoyens au handicap. Dans ce cadre, la MDPH 84 met en place une équipe pluridisciplinaire qui évalue les besoins de la personne handicapée et une commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui prend les décisions relatives à l'ensemble des droits de la personne dans son champ de compétences.

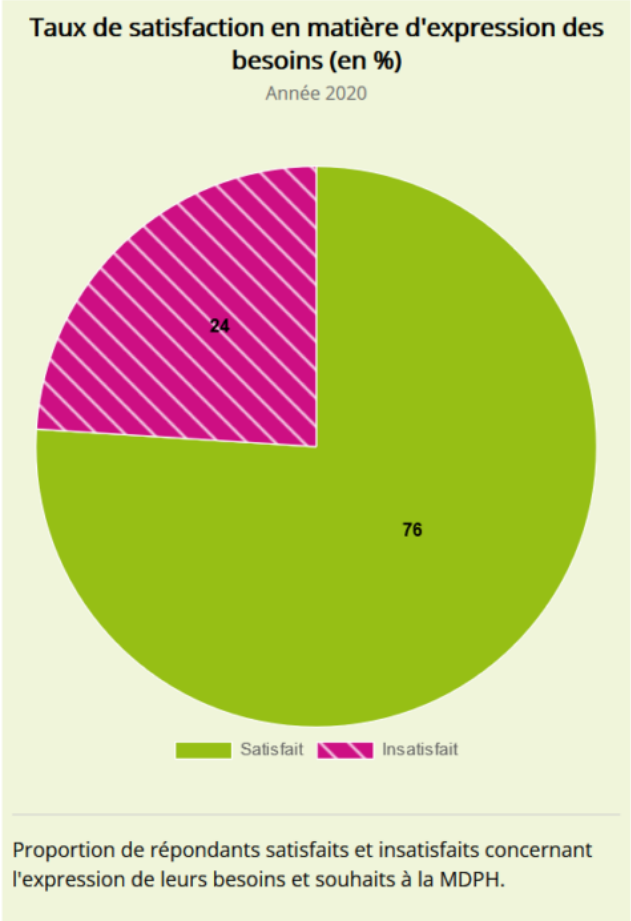
Selon le baromètre du CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), le Vaucluse affiche des taux de traitement des demandes inférieurs à la moyenne nationale que ce soit en matière de AAH ou de MDPH (voir graphique ci-dessous). De quoi afficher un taux de satisfaction de 76% en Vaucluse en ce qui concerne l'expression des besoins.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026





En France, depuis 2019, la durée moyenne de traitement d'un dossier a diminué de 15% en passant de 4,6 mois à 3,9 mois au 2e trimestre 2021. Cette durée moyenne est de 3,4 mois pour les dossiers concernant des enfants et 4,2 mois pour les dossiers des adultes. Dans le même temps, la durée de traitement des demandes d'Allocation Adulte Handicapé (AAH) est passée de 4,8 mois à 4,2 mois. Aujourd'hui, la durée moyenne de traitement d'un dossier est encore supérieure à 5 mois dans 18 départements, alors qu'elle est inférieure à 4 mois dans 62 départements. S'agissant des droits à vie ouverts pour l'AAH, près de 61 départements respectent l'objectif fixé par le gouvernement à 65% des dossiers traités, alors que 18 départements ont une moyenne inférieure ou très inférieure à 50% des dossiers traités. L'objectif est de réduire ces délais à 3 mois en 2022.
Pour le Vaucluse, la part des droits attribués sans limitation de durée concernant l'allocation adulte handicapé s'élève à 75% contre 64% au niveau national alors que la durée des droits ouverts en matière de scolarisation est de 29,8 mois contre 30,8 à l'échelle hexagonale.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Corinne Testut-Robert vient d'être élue présidente du CAUE



Corinne Testut-Robert vient de prendre la présidence du Caue (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Elle succède à Pierre Gonzalvez, vice-président du Département. Corinne Testut-Robert est maire de Visan, vice-présidente du Département depuis 2015 pour le canton de Valréas (comprenant Grillon, Richerenches, Valréas et Visan) et présidente du bailleur social départemental Vallis Habitat. Jean-Charles Gros est architecte et directeur du CAUE. L'Echo du mardi les a rencontrés à l'issue de la tenue de leur Conseil d'administration et de l'élection de la présidente.

Le Caue

«Le Caue c'est plus qu'une association, entame Corinne Testut-Robert, c'est une équipe de professionnels qui intervient auprès des communes vauclusiennes, particulièrement des plus petites afin de les accompagner dans leurs projets d'aménagement.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Conseil aux particuliers

«Les architectes font déjà du conseil gratuit auprès des particuliers, précise Jean-Charles Gros, architecte et directeur du Caue, notamment sur les permis de construire, quatre fois par mois dans toutes les communes du département. Notre mission ? Les aider dans leurs projets d'investissement, qu'il s'agisse de bâtiments, d'espaces publics, du paysage, d'espaces naturels, de tout ce qui concerne les déplacements vélo…»

Expertises et faisabilité

«Nous procédons à l'expertise, aux études de faisabilité, aux dimensionnements de ceux-ci, recherchons des financements –ceux-ci se faisant de plus en plus rares-, puis nous accompagnons les villes dans le choix d'architectes et de paysagistes. Le conseil est gratuit pour le particulier et les communes vauclusiennes sont adhérentes, participant un peu financièrement, selon leur possibilité, et action par action. Les demandes ? Cela va du jeu de boule à la salle polyvalente en passant par les jardins partagés, les plantations…»

Vaucluse ingénierie

« Chaque Caue a sa spécialité, précise Corinne Testut-Robert, nous c'est plutôt l'aide aux petites communes. Ce que nous avons évoqué aujourd'hui ? Notre présence au sein d'une ingénierie publique, en lien avec l'Etat et qui serait pilotée par le Département, pour orienter et conseiller les collectivités. » « Cette structure, Vaucluse ingénierie, projet de l'ancienne mandature de Maurice Chabert, est en cours d'être formalisée par Dominique Santoni, la présidente du Conseil départemental et ses équipes. Il est question de fédérer l'ensemble des organismes d'assistance aux collectivités comme l'agence d'Urbanisme (Aurav, Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), le Caue, les Parcs naturels régionaux, les intercos… Cela permettrait l'émergence des projets avec les collectivités en lien avec les financements que l'Etat peut apporter,» détaille le directeur du Caue. »

Feuille de route

«La feuille de route ? Elle restera la même car elle fonctionne bien, elle sera cependant étoffée par le Prix départemental d'architecture et du paysage en 2022. Son objet ? Récompenser quelques belles réalisations en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage dans le département. Les appels à candidatures seront lancés auprès des architectes, des collectivités et auprès des artistes, après consultation, puisque nous offrons une œuvre d'art,» précisent Corinne Testut-Robert et Jean-Charles Gros. Nous poursuivrons notre action notamment pour les politiques cyclables, allant dans le sens de la transition énergétique avec les politiques de rénovation, également en faveur de la biodiversité.»

Améliorer le quotidien de tous

« La présidence du Caue et les membres du bureau sont tous des membres du Conseil départemental et la structure est financée, entre autres, par une partie de la taxe d'aménagement –qui subventionne les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

espaces naturels sensibles et le Caue, rappelle Jean-Charles Gros. Depuis plus de 40 ans, les Caue, organisme d'intérêt public, militent pour la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans les territoires. Se loger, se nourrir, se déplacer et travailler, la structure prend en compte ces nécessités citoyennes et environnementales pour améliorer le quotidien de tous. »

En chiffre

Le Caue est intervenu sur les 12 000 dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme. 3 600 pétitionnaires ont été rencontrés dans leur commune. 1 600 permanences de conseil architectural ont été tenues. Le Caue compte 165 adhérents dont 132 communes et 10 intercos ou syndicats de communes. 118 communes disposent de l'assistance architecturale du Caue. 81, c'est le nombre d'avis donnés par le Département concernant des projets émanant de ses propres services ou des collectivités. 33 conventions de mission d'accompagnement ont été établies avec les collectivités. 32 communes disposent de l'assistance architecturale du Parc du Luberon cofinancée par le Caue. 21 conventions de permanences supplémentaires d'assistance architecturale ont été établies.

Précisions

La taxe d'aménagement a financé le Caue à hauteur de 876 000€ auxquels s'ajoutent un peu plus de 66 000€ du Département pour des actions spécifiques inscrites au programme de l'année. Les conventions passées, pour la plupart, par les collectivités dont le Conseil départemental s'élèvent à 304 350€, ce montant additionné aux adhésions représente près de 30% des recettes.
Caue. Le Ronsard. 631, chemin des Meinajariès. Avignon. Quartier Agroparc. 04 90 13 49 50 secretariat@caue84.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Le Département favorise les déplacements doux, piétons, randonnées et vélos

Courtine : enfin les 3 coups pour Confluence ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Avec la pose de la première pierre d'un nouveau bâtiment de la Caf de Vaucluse prévu ce vendredi matin, la zone de Courtine à Avignon va enfin se doter d'un bâtiment 'signal', quasiment en face de la gare TGV. A l'heure de l'ouverture du Festival, ce chantier va-t-il marquer les 3 coups de l'aménagement de cette zone si essentiel au développement du bassin de vie de la cité des papes.

Avec plus de 4,1millions de passagers en 2019 (+11,5%), la gare TGV d'Avignon a battu son record de fréquentation. Un seuil des 4 millions de passagers que la SNCF ne s'était donné pour objectif d'atteindre qu'à l'horizon 2030. Pour autant, 'la gare préférée des Français' pendant plus de 10 ans, qui offre le plus important parc de stationnement (5 000 places) pour une gare TGV en France, reste désespérément seule au milieu des cyprès depuis son inauguration en 2001.
Certes, il a fleuri quelques bâtiments aux alentours mais rien de particulièrement marquant architecturalement. La faute à un PPRI (Plan de prévention des risques d'inondations) appliqué de manière draconienne par les services de l'Etat et qui bloque inexorablement l'aménagement de cette zone de Courtine-Confluence.

Succession de désillusions
Les intentions étaient pourtant là. Début 2006, Marie-Josée Roig, alors maire d'Avignon, avait assuré que l'urbanisation allait débuter dès l'année suivante… Depuis, ce n'est qu'une succession de rendez-vous manqués et de désillusions.
Ainsi, oubliés les 50 000 m2 de bureaux et de commerce du programme City Sud porté en 2006 par le promoteur Pitch promotion et devant être inauguré en 2012. Porté disparu également le transfert du multiplexe Pathé Cap Sud qui a été définitivement enterré en 2011. Aux oubliettes aussi la reconversion

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

du domaine Gagon, au confluent du Rhône et de la Durance en résidence de tourisme 4 étoiles avec centre de balnéothérapie et golf prévu pour 2009.



Le déménagement du multiplexe Pathé de Cap-Sud vers Courtine a été définitivement abandonné en 2011.

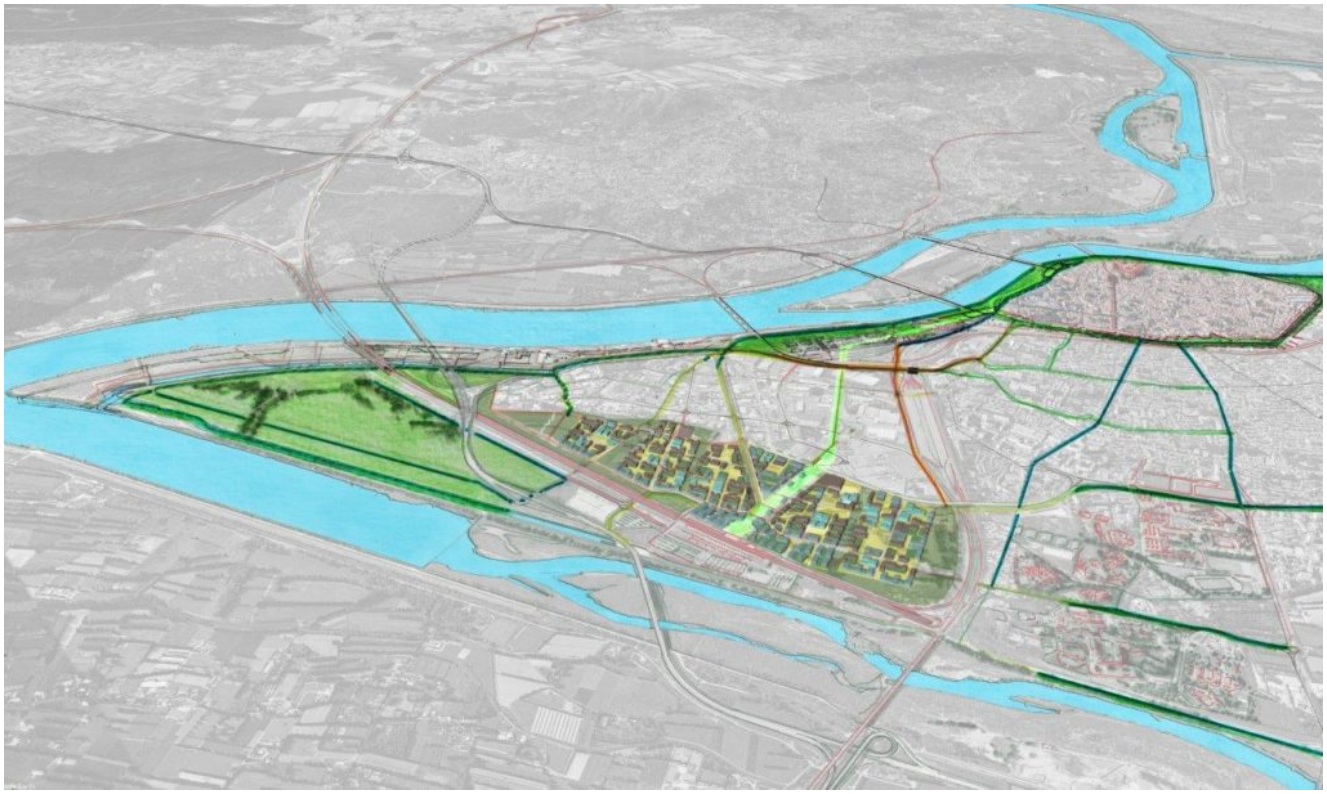
On ne parlera pas non plus du port de plaisance de 150, puis 400 anneaux, évoqués il y a plus de 20 ans, du centre de séminaire de 1 500 places, de la cité de la formation présentée en grande pompe au salon international de l'aménagement et de l'immobilier du Mipim à Cannes en 2004, de la pédagothèque destinées à la formation des entreprises ou même des projets des parcs d'attractions 'Spyland' puis du 'Tivoli' porté par des investisseurs Danois en 1997 !

Un cap pour les 25 prochaines années

Plus près de nous, en 2014, Cécile Helle, maire d'Avignon, et Jean-Marc Roubaud, alors président de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Communauté d'agglomération du Grand Avignon, avait organisé en 2014 un atelier territorial sur le thème « Avignon Courtine-confluence : construire ensemble la ville de demain ». Objectif : concevoir la ville demain en relançant l'aménagement de cette zone de 600 hectares où l'agglomération dispose de la maîtrise de 50 hectares, juste autour de la gare, sur les 180 hectares disponibles à urbaniser.
« Il s'agit en quelques sorte d'un électrochoc pour cette zone », expliquait alors Jean-Marc Roubaud alors que Cécile Helle mettait en avant sa volonté de faire de cette zone « un lieu d'innovation en matière de construction en zone sensible en y intégrant la vulnérabilité inondabilité dans les critères d'urbanismes ».
A défaut d'électrochoc, on se contentera alors plutôt d'un court-circuit puisqu'il faudra attendre 2017 pour que le duo d'élus retienne l'urbaniste catalan Joan Busquets, celui a notamment participé à la transformation de Barcelone pour l'accueil des jeux olympiques de de 1992, afin qu'il donne le cap de l'aménagement de Courtine pour les 25 prochaines années. Et les ambitions sont là : pôle d'activités créatif, développement de la filière logistique avec le port multimodal de la CNR (Compagnie nationale du Rhône), évolution du centre commercial, accueil de 6 000 habitants, anticipation des besoins des millions de voyageurs transitant par la gare TGV, intégration des 300 entreprises déjà présentes sur le parc d'activités de Courtine, ouverture d'un axe Nord-Sud jusqu'aux remparts via une trouée verte…



L'urbaniste catalan Joan Busquets envisage la construction de 17 'macro-îlots' d'environ 30 000 m2 chacun durant les 25 prochaines années.

Un an plus tard, c'est l'architecte en personne, aussi professeur à Harvard, qui viendra à l'université d'Avignon présenter sa vision de l'aménagement de ce futur quartier rythmé par la construction de 17 'macro-îlots' d'environ 30 000 m2 chacun. L'urbaniste ibérique, le président du Grand Avignon et la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

maire d'Avignon espéraient alors voir « les premiers chantiers d'ici 2 ans afin de donner un signe fort aux potentiels investisseurs. » Manqué… Trois ans plus tard, c'est toujours le dessert des Tartares que seul un opéra éphémère, qui ne sera bientôt qu'un lointain souvenir, est venu perturber.
Un immobilisme « qui peut s'expliquer à la fois par la multiplicité des acteurs et des partenaires ainsi que par une certaine complexité à faire sortir les projets dans ce pays » regrette Cécile Helle. « Pour m'y frotter depuis plus de 6 ans maintenant, je vois la difficulté pour aménager le territoire et la ville », poursuit l'élue qui souhaiterait « que l'on introduise un peu de souplesse et de simplification » pour avancer.

Un peu d'espoir avec la LEO

Pourtant, on a pu reprendre un peu espoir en octobre 2010 avec la mise en service de la première tranche de la LEO (Liaison Est-Ouest) devant relier les autoroutes A7 et A9. Nous aurions dû cependant nous méfier car le calendrier de la réalisation de ce contournement d'Avignon par le Sud de l'agglomération était déjà à l'image de ce qui passe actuellement. « Dernière ligne droite pour la LEO » titrait-on en 2003 tout en se félicitant de l'avancée de ce dossier qui allait permettre d'accélérer le développement de Courtine grâce à une meilleure desserte. Il a fallu attendre finalement 7 ans pour voir les premiers véhicules franchir la Durance… Quant à la seconde tranche, on se déchire encore pour savoir où la faire passer alors que les hypothétiques premiers coups de pioche doivent être donnés avant la fin de l'année.
La troisième tranche, le franchissement du Rhône pour rejoindre le Gard, devrait pour sa part pouvoir être envisagé quand la région Occitanie découvrira que le Gard rhodanien (ou le Gard avignonnais, c'est selon) fait partie de son territoire : c'est-à-dire d'ici 2 à 3 siècles en étant optimiste.

La Caf pour impulser un vrai départ

En attendant, les 350 entreprises et leurs 5 000 salariés du parc d'activités de Courtine qui a vu le jour en 1972 vont peut-être reprendre espoir car c'est la Caf (Caisse d'allocation familiale) de Vaucluse qui pourrait réaliser ce fameux bâtiment 'signal', à l'angle du boulevard Pierre-Boulle et de l'avenue de la gare, qui marquerait le véritable départ des aménagements en Courtine.
En effet, l'organisme chargé de verser aux particuliers des prestations financières à caractère familial vient de lancer la construction de son nouveau siège en Vaucluse. Le bâtiment de 7 333m2 accueillera à la rentrée 2022 les 280 agents de la CAF 84 des agences d'Avignon-siège, Cavaillon et Carpentras. Ces derniers seront répartis dans un espace de 6 182m2 qui s'étendra sur 3 étages dont 400m2 en rez-de-chaussée destinés à l'accueil des 250 allocataires reçus chaque jour.
Baptisé 'Confluence Park' ce nouvel édifice en R+3 comprendra également une offre de 1 100m2 de bureaux modulables, une terrasse privative de 140 m2, 129 places de stationnement pour la Caf et 47 places de parking supplémentaires pour les utilisateurs des bureaux. Labellisé HQE (Haute qualité environnementale) bâtiment durable afin de répondre aux normes environnementales en matière d'économie d'énergie et de performances thermiques, le bâtiment orienté est-ouest disposera en son centre d'un îlot verdoyant entouré de larges terrasses.
« L'emplacement privilégié au sein d'Avignon-Confluence, la qualité de la visibilité et des accès comme la qualité fonctionnelle et architecturale de Confluence Park, ont été des atouts décisifs dans le choix d'implantation du nouveau siège de la Caf de Vaucluse » explique Christian Delafosse, directeur de la Caf de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

« Quand on va sortir de la gare, on va découvrir ce nouveau bâtiment qui sera un peu un édifice ‘totem’ qui marquera, je l’espère, le développement de ce quartier », se félicite Cécile Helle qui envisageait, un temps, d’édifier un nouvel hôtel de ville dans ce secteur afin de poursuivre cette dynamique.



Le futur bâtiment de la Caf 84 devrait être opérationnel pour la rentrée 2022.